



Lettre d'information citoyenne Décembre 2017

Au Sommaire

Parking relais :
Promesse tenue par
Véronique Miquelly

P.2

Suppression des études
surveillées

Extinction de
l'éclairage public
après 23h00 à Auriol

P.3

Les marchés publics
de la ville

L'échangeur d'autoroute entre
Auriol et Aix-en-Provence

Prochainement :

- Les vœux pour 2018 de
Véronique Miquelly

P.4

- Le LOTO Auriol Ensemble



**« Vous écouter pour préparer
ensemble le futur d'Auriol. »**

Mes chers concitoyens,

L'association **Auriol Ensemble** mène depuis quelques mois une consultation citoyenne pour faire un état des lieux sur l'opinion des Auriolais concernant la qualité de vie dans leur commune.

Cette démarche s'effectue sous forme de tables rondes. Elle se poursuivra en allant à la rencontre des Auriolais, au domicile de ceux qui voudront bien nous recevoir pour échanger librement, exprimer leurs doléances, mais aussi leurs sujets de satisfaction, et enfin, avancer leurs suggestions pour améliorer leur cadre de vie.

Les premières conclusions font état d'un sentiment profond qu'Auriol est en train de mourir, perdant peu à peu ce qui constitue le cœur battant de toute ville: ses lieux de convivialité et de loisirs, ses commerces, la coquetterie d'un centre-ville fleuri, avec ses jolies façades, ses espaces verts, bref, tout ce qui fabrique du lien social. Il en est de même pour les infrastructures de santé, le casse-tête de la circulation et des aires de stationnement qui rendent la vie impossible.

On pourrait poursuivre ainsi la liste de ce qui est reproché à notre commune.

Nous pensons que cet état de fait n'est pas une fatalité.

Nous pensons *qu'UNE VILLE OÙ LA VIE BAT SON PLEIN 365 JOURS PAR AN, C'EST POSSIBLE.*

Dans les mois qui vont suivre, nous poursuivrons notre démarche, et finirons de dresser ce livre blanc recensant les doléances, les idées et les suggestions des citoyens qui auront souhaité s'exprimer et devenir ainsi acteurs du futur de leur ville.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Vous avez des idées, des suggestions ? Alors rejoignez ceux qui veulent que leur ville redevienne une ville vivante et accueillante, où chacun, quel que soit son âge ou sa condition, puisse vivre intensément tous les compartiments d'une existence harmonieuse, et participez aux **CONSULTATIONS CITOYENNES D'AURIOL.**

Véronique Miquelly

Le parking relais à la sortie de l'autoroute : promesse tenue !

Le 7 juin dernier, dans la salle des fêtes d'Auriol, **Véronique MIQUELLE**, avait présenté aux présidents des CIQ de la commune et autres personnes invitées, le plan du futur **parking relais et de covoiturage de 43 places** dont une place pour les personnes à mobilité réduite, qui devait être aménagé à la sortie de l'autoroute, à proximité de l'arrêt de bus et des commerces du Pujol.

Les personnes présentes avaient chaleureusement approuvé ce projet qui permettait aux Auriolais de laisser leurs véhicules ou leurs deux-roues en toute sécurité avant d'aller prendre les transports en commun ou de covoiturer.



**PARKING RELAIS,
ENGAGEMENT ET
PROMESSE TENUS PAR
VERONIQUE MIQUELLE**

Les travaux pour l'aménagement de ce parking relais et de covoiturage ont démarré début juillet, et se sont poursuivis durant l'été. Le parking a été livré à la rentrée. Une convention a été signée avec **la ville d'Auriol** qui s'est engagée à installer un réseau de vidéo protection ainsi que l'éclairage public.

Cet aménagement d'un montant de **220 000 €**, est intégralement financé par le **Conseil Départemental**. Nous tenons ici à remercier sa **Présidente, Martine Vassal**, pour son écoute et pour l'attention qu'elle porte **aux dossiers présentés par Véronique MIQUELLE pour la commune d'Auriol**.

Une réalisation au service de tous.

La mauvaise surprise de la rentrée à Auriol : suppression des études surveillées



Début septembre, nous avons appris avec stupéfaction par des parents et des enseignants mécontents, que **la municipalité avait décidé de supprimer les études surveillées dans les écoles d'Auriol**.

En effet le jeudi 28 août après midi, les directeurs des écoles de la commune apprennent la **suppression des études surveillées** en raison d'un nombre insuffisant d'enseignants au profit d'une garderie payante. Dès le lendemain, ces mêmes directeurs accompagnés des enseignants se mobilisent fortement pour combler les manques et ainsi assurer la même qualité du service que les années précédentes. Malheureusement, **Mme le Maire refuse de revenir sur sa décision** allant même jusqu'à demander aux enseignants de distribuer aux élèves des documents informant les familles de la suppression des études

surveillées en raison d'un nombre insuffisant d'enseignants. Choqués par cette attitude, **les enseignants refusent de distribuer ces documents** qui sont finalement donnés aux parents d'élèves par le personnel municipal en dehors des classes.

Nous sommes particulièrement interpellés par cette décision qui va avoir des conséquences sur la réussite scolaire des élèves mais aussi un impact sur les familles.

Tout d'abord l'étude surveillée était gratuite alors que la garderie est payante, ce qui a une incidence financière importante pour les parents. Ensuite, les devoirs ne seront pas faits. Alors qu'au même moment, le **Ministre de l'Education Nationale Jean Michel BLANQUER** met en place un nouveau dispositif « **Devoirs faits** » au collège, la mairie va à l'encontre de la continuité de cette mesure en supprimant les études surveillées au primaire. Nous connaissons tous l'importance de ce moment privilégié qu'est l'étude du soir, qui permet à des élèves en difficulté de pouvoir faire leurs devoirs, encadrés par des professionnels de l'Education. Les études surveillées contribuent à la réduction des inégalités d'accès au savoir.

**MME LE MAIRE REFUSE
DE REVENIR SUR SA
DECISION ET D'ECOUTER
LES ENSEIGNANTS**

C'est pour cela que **Véronique MIQUELLE**, au nom du groupe Auriol Ensemble, mais aussi au nom des familles des élèves scolarisés sur la commune, a demandé solennellement à Mme le Maire dans un courrier en date du 7 septembre, de rétablir sur l'ensemble des écoles de notre commune ce dispositif des études surveillées.

A ce jour, aucune réponse ne lui a été apportée

Des conflits au sein de l'équipe municipale majoritaire ?



Il semblerait que tout ne soit pas si rose au sein de la majorité de Mme Garcia. Ses élus prennent des positions fondamentalement opposées. Un conseiller municipal vient tout juste de démissionner, disant ne plus se reconnaître dans l'action de l'équipe.

La conseillère municipale **Claudine Die**, suppléante du député **François-Michel Lambert**, se serait violemment accrochée avec Mme le Maire par rapport à la position prise par le député **LREM** de la 10e circonscription, qui a attaqué les élus du territoire, dont **Mme Garcia**, sur la question du **Val'tram** qui serait selon lui un projet "dépassé".

**DEMISSION D'UN
CONSEILLER
MUNICIPAL DE LA
MAJORITE
MUNICIPALE**

Après les nombreuses difficultés financières de la commune, voilà des difficultés relationnelles et politiques que Mme le Maire va devoir affronter...

Eclairage public : faisons la lumière

Pour faire des économies, dans de nombreuses communes, les maires ont décidé de couper l'éclairage public une partie de la nuit.

POUR LA MUNICIPALITE L'ECONOMIE PASSE AVANT LA SECURITE DES AURIOLAIS

A Auriol, c'est à **partir de vingt-trois heures que de nombreux quartiers**, en dehors de la rue principale et de quelques rues, **sont plongés dans l'obscurité TOTALE.**

Cette action n'est pas sans conséquences. Depuis plusieurs mois, **de nombreux Auriolais manifestent leur mécontentement** sur l'absence d'éclairage dans leur quartier.

En effet, plusieurs études montrent que l'extinction de l'éclairage public engendre plus de délits, d'agressions physiques, facilite la tâche des cambrioleurs, **mais aussi et surtout augmente le sentiment d'insécurité des administrés.**

L'éclairage contribue également à assurer un cheminement, une visibilité suffisante aux piétons et aux cyclistes, et ainsi améliore leur sécurité au regard des automobilistes.



Au vu du contexte national d'insécurité où nous nous trouvons, cette action ne peut être que contre-productive et mal comprise de nos concitoyens.

Si nous sommes les premiers à dénoncer les dérives budgétaires de l'équipe municipale et à demander une gestion plus économe, nous nous interrogeons sur **ce type d'économie réalisée au détriment des Auriolais.**

Alors, à quoi servent les 13,71 % d'augmentation de la TAXE D'HABITATION ?

De nombreuses solutions existent (diminuer l'intensité, n'éclairer qu'un lampadaire sur deux, ou utiliser un éclairage de type LED à faible consommation), mais plutôt que d'y réfléchir, **la majorité municipale a opté pour la facilité** en plongeant la quasi-totalité de la commune dans l'OBSCURITE sans se préoccuper des conséquences. **Nous le déplorons fortement.**

Question orale du groupe Auriol Ensemble lors du Conseil Municipal du 2 octobre 2017



Les marchés publics de la ville

Notre groupe a été interpellé par les habitants de **Moulin de Redon**, très inquiets pour l'avenir de leur boulangerie. En effet, les propriétaires de l'unique boulangerie du hameau, en difficulté financière, se posent la question de la pérennité de leur activité. Après discussion avec eux, ils s'étonnent de ne pas avoir un seul marché de la ville d'Auriol, comme l'évènementiel et surtout **les cantines scolaires et notamment celle de Moulin du Redon.**

Il semble aujourd'hui que **l'ensemble des marchés conclus par la commune est détenu par un seul et unique artisan boulanger.**

Véronique MIQUELLE a donc posé **une question orale, en conseil municipal**, pour interpellier Mme le Maire sur ce sujet :

« Nous connaissons très bien les contraintes des marchés publics, une fois les besoins déterminés, il est possible pour la mairie d'élaborer des critères dans le choix des candidats pour faciliter l'accès aux commerçants et artisans d'une commune. **Parce que faire un geste pour les petits commerces est très important pour eux mais également pour l'ensemble des administrés.**

Nous savons tous que le commerce de proximité participe à l'aménagement du territoire et à la qualité du cadre de vie, il préserve l'environnement puisqu'il permet de limiter l'usage de la voiture. Par ailleurs la population vieillit et donc, se tourne de plus en plus vers les services de proximité qui permettent d'entretenir une vie sociale au cœur des communes ou des hameaux comme celui de **Moulin du Redon.**

Au nom du groupe **Auriol Ensemble**, je vous demande Mme le Maire d'engager une réflexion sur les commandes publiques faites par la commune, premier acteur économique, **réflexion à laquelle je me propose de participer.**

La première mesure serait d'étudier la possibilité donnée à chaque commerce de proximité qui le souhaite et dans le respect de la légalité, de travailler avec la mairie. »

**L'ENSEMBLE DES
MARCHES DU PAIN DES
CANTINES SCOLAIRES
DETENU PAR UN SEUL
ARTISAN BOULANGER**

Pour notre groupe, le concept élargi de commerce de proximité doit s'inscrire dans les mêmes logiques que l'implantation d'entreprises, ceci en apportant un accompagnement attentif et engagé à toute initiative, afin de préserver la dynamique de vie de notre commune et naturellement l'emploi.

Un courrier au ministre des transports

C'est en tant que **Conseillère Départementale des Bouches du Rhône**, élue sur le canton d'Allauch qui comprend 10 communes mais aussi **Vice-Présidente du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile** (12 communes), et enfin **Conseillère Municipale sur Auriol**, que **Véronique MIQUELLY** a écrit au **Ministre des transports Mme Elisabeth BORNE** pour demander une étude sérieuse sur la réalisation de bretelles offrant un itinéraire autoroutier entre **Aix-en-Provence et Auriol**. Ce projet représente un enjeu crucial pour la vie et l'environnement de notre territoire.



UN ITINERAIRE AUTOROUTIER ENTRE AURIOL ET AIX-EN-PROVENCE

Après la création de l'échangeur de Belcodène (livrable 2019-2020), qui permettra de désengorger la commune de la Destrousse et celle de la Bouilladisse aux heures de pointe, la situation ne sera complète, cohérente et satisfaisante que si le demi-échangeur autoroutier entre l'A52 et l'A520, orienté vers Aubagne, est complété par des bretelles offrant un itinéraire autoroutier entre Aix-en-Provence et Auriol.

En effet, à l'heure actuelle, les véhicules, **venant d'Aix-en-Provence par l'A52, sont contraints de sortir à la Destrousse**, de traverser toute l'agglomération par la **RD96**, pour se diriger ensuite vers la commune d'**Auriol**. Ces mêmes véhicules traversent la commune d'**Auriol** pour se rendre vers **St-Zacharie, Nans les Pins ou le Plan d'Aups**, venant engorger le centre-ville d'**Auriol**.

Véronique MIQUELLY a donc demandé à **Mme la Ministre** de saisir la **Société ESCOTA VINCI**, afin qu'elle réalise une étude d'opportunité, permettant de mesurer l'intérêt de poursuivre l'aménagement de l'**A52** au-delà des travaux programmés sur Belcodène, par la réalisation de bretelles offrant un **itinéraire autoroutier entre Aix-en-Provence et Auriol**.

Cette intervention, **appuierait la demande des Maires et élus** faite lors de l'enquête publique DUP portant sur l'élargissement de l'autoroute **A52** (à 2 fois 3 voies) entre la Destrousse et Pont de l'Etoile et s'inscrirait dans le cadre d'une vision globale et cohérente, des aménagements à envisager sur l'autoroute **A52**.

*Véronique Miquelly,
Conseillère Départementale,
a le plaisir de vous inviter
à sa cérémonie des vœux qui aura lieu
le jeudi 25 janvier 2018 à 18h30
salle de la Pléiade
à La Destrousse*

Auriol Ensemble

vous donne rendez-vous pour son **LOTO**
le **DIMANCHE 4 FEVRIER 2018**
à partir de **14h30**



aux
Salons de Vède
à Auriol route
de la Sainte Baume

contactez-nous

- sur notre site : www.auriolensemble.com
- téléphone : 06 59 15 97 17
- mail : communication@auriolensemble.com
- courrier : Auriol Ensemble - 10 avenue Marceau Julien - 13390 Auriol
- permanence (sur RDV) : 10 avenue Marceau Julien - 13390 Auriol

scannez-moi



Pour rester informé de notre actualité, abonnez-vous à notre Newsletter directement sur notre site www.auriolensemble.com, ou

laissez-nous votre adresse mail.@.....

Vous pouvez nous aider et soutenir financièrement l'association "Auriol Ensemble" en faisant un don.

J'apporte mon soutien financier à l'association "Auriol Ensemble", et je verse par chèque bancaire à l'ordre d'Auriol Ensemble, la somme de :

Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

Lettre d'Information Citoyenne
Edition - n°13 décembre 2017

site Internet : www.auriolensemble.com

E-mail : communication@auriolensemble.com

Directrice de la publication : **Véronique MIQUELLY**

Cette lettre d'information est exclusivement financée par notre association